



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

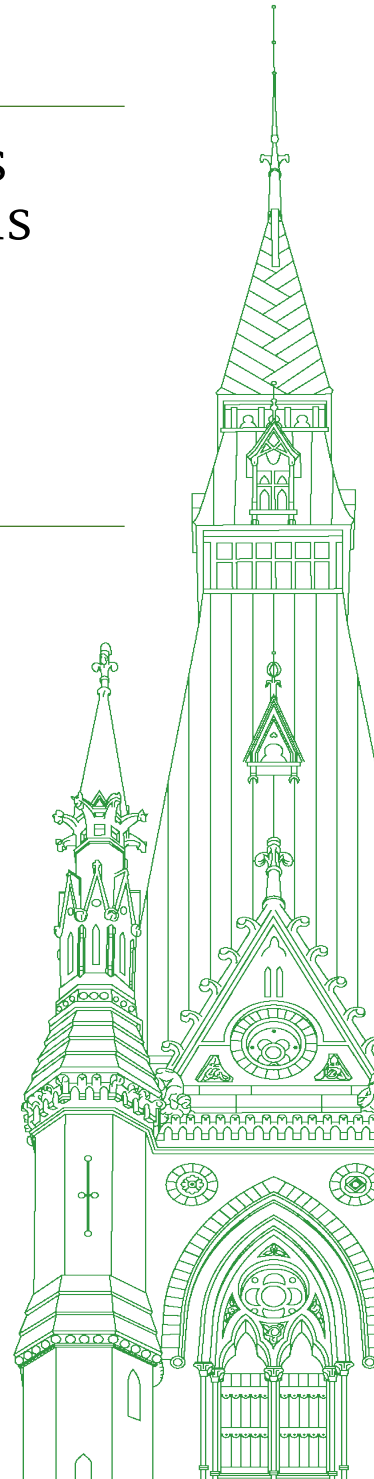
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le mardi 27 janvier 2026

Président : Kelly McCauley



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le mardi 27 janvier 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)): Bonjour à tous. La séance est ouverte.

Bienvenue à la 23^e réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes — que tous appellent « le puissant Comité » —, le seul comité, on le sait, qui compte. J'en profite pour vous saluer et vous souhaiter une bonne année.

Nous commençons l'année du bon pied avec nos amis du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Monsieur Jacques, nous sommes heureux de vous revoir, vous et votre équipe. Je crois comprendre que vous avez une déclaration liminaire.

Avant de vous donner la parole, je tiens à mentionner que nous devons approuver notre budget. Nous le ferons à la fin. Ensuite, je passerai en revue le calendrier des prochaines semaines — qui inclura une réunion du Sous-comité — jusqu'à notre pause pour le jour de la Famille.

Monsieur Jacques, vous avez la parole. Nous vous écoutons.

[Français]

Jason Jacques (directeur parlementaire du budget par intérim, Bureau du directeur parlementaire du budget): Monsieur le président, distingués membres du Comité, je vous remercie de m'inviter à comparaître aujourd'hui. J'ai le plaisir de vous présenter notre récente analyse destinée au Parlement et de vous faire une brève mise à jour administrative.

Je suis accompagné de mes collègues qui ont contribué à ces travaux.

Depuis ma dernière comparution devant le Comité, le Bureau du directeur parlementaire du budget a continué à remplir son mandat consistant à soutenir le Parlement en fournissant une analyse indépendante et non partisane des plans de dépenses et des perspectives budgétaires du gouvernement. Nous avons publié huit rapports directement liés au budget de 2025 et aux questions examinées par le Parlement. Parmi ceux-ci, il y a eu une évaluation initiale des réductions des dépenses prévues par le gouvernement dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses et de l'engagement d'investissements de 1 000 milliards de dollars prévus dans le budget de 2025.

Je vais répondre à vos questions sur ces rapports, mais permettez-moi d'abord de faire le point sur les questions administratives et de donner suite à notre rapport sur les enjeux liés au budget de 2025.

[Traduction]

Au cours des prochaines semaines, l'OCDE publiera son premier examen externe du Bureau du directeur parlementaire du budget du Canada. J'ai commandé cet examen en septembre dernier. On a évalué notre cadre institutionnel, nos pratiques opérationnelles et notre alignement sur les principes de l'OCDE relatifs aux institutions budgétaires indépendantes. Bien que l'examen externe n'ait pas encore été publié, je me réjouis des récentes observations du chef de la Division de la gestion publique et de la budgétisation de l'OCDE, qui a dit, en quelques mots: « Je pense que le Canada a une grande chance de pouvoir compter sur le directeur parlementaire du budget et sur un organisme qui est respecté par vraisemblablement tous les intervenants avec lesquels nous nous sommes entretenus. »

À des fins de transparence et de reddition de comptes, j'aimerais également attirer votre attention sur notre nouvelle politique relative à la révision des rapports, publiée la semaine dernière. Cette politique officialise notre approche concernant les révisions apportées aux rapports et la façon dont elles sont communiquées aux parlementaires et aux parties prenantes. La semaine prochaine, nous publierons également notre toute première stratégie et politique de communication, qui codifiera notre approche selon laquelle nous accordons la priorité aux parlementaires.

J'aimerais également revenir sur un témoignage précédent concernant notre rapport intitulé *Budget de 2025: enjeux pour les parlementaires*. Les députés se souviendront que nous avons soulevé des préoccupations à l'égard de la décision du gouvernement d'abandonner son point d'ancrage budgétaire consistant à réduire le ratio de la dette au PIB et à l'égard de la définition trop large qu'il donnait au capital dans le contexte du nouveau point d'ancrage budgétaire lié au budget de fonctionnement.

La semaine dernière, le Fonds monétaire international a publié son rapport sur les consultations au titre de l'article IV concernant le Canada. Le FMI a lui aussi conclu qu'un point d'ancrage budgétaire lié au ratio de la dette au PIB devrait demeurer au cœur du cadre financier du Canada, afin d'entretenir sa longue tradition de prudence financière. Il a ajouté que la nouvelle définition de capital du gouvernement demeure large et qu'il serait préférable qu'elle s'harmonise plus étroitement avec les normes existantes qu'utilisent Statistique Canada et d'autres pays. Nous encourageons les parlementaires à suivre les progrès du gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations du Fonds monétaire international.

• (1535)

[Français]

En conclusion, je tiens à dire que mon bureau reste déterminé à fournir au Parlement des analyses claires, pertinentes et impartiales, afin de vous soutenir dans vos examens des dépenses fédérales et de la politique budgétaire.

Nous sommes reconnaissants envers le Comité pour son engagement constructif en faveur de la transparence et de la responsabilité dans le processus budgétaire fédéral.

Mes collègues et moi-même serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Jacques. Je vous remercie et j'attends avec impatience le rapport de l'OCDE.

J'ai participé à des entrevues à ce sujet, alors j'ai hâte de le voir. Une fois qu'il sera publié, nous pourrions peut-être vous inviter à nouveau, avec votre équipe, pour en discuter.

Avant de commencer, je tiens à accueillir chaleureusement M. Osborne, qui se joindra à nous pendant un certain temps. Il a déjà participé à l'une de nos réunions, je crois, mais nous le verrons désormais plus souvent.

Je suis heureux de vous revoir à notre comité, et j'ai hâte de vous voir au comité des comptes publics. J'espère que vous y siégez toujours.

Nous allons commencer par M. Chambers, pour six minutes. La parole est à vous.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Jacques, je suis heureux de vous revoir. C'est toujours un plaisir de vous recevoir avec votre équipe. Vous avez évoqué le rapport de l'OCDE, et j'ai hâte de lire les conclusions qui s'en dégagent. Il semble que l'OCDE appuie votre institution. Je peux dire en mon nom, en ma qualité de parlementaire, que votre travail nous aide beaucoup, et je vous en remercie. Je tiens également à souligner que le Congressional Budget Office aux États-Unis dispose d'un budget beaucoup plus important. Quoi qu'il en soit, je vais en rester là.

J'en viens aux analyses que vous avez récemment effectuées dans le cadre de votre rapport sur les investissements. Puis-je vous poser une question très simple sur la définition de capital et des dépenses qui, je pense, appuie vos recherches? Le budget du gouvernement contient un tableau, à la page 322, où l'on compare ce qui constitue un investissement en capital pour différents pays.

Le gouvernement n'y inclut aucun pays comparable qui considère les crédits d'impôt sur le revenu des sociétés comme un investissement en capital.

Avez-vous une opinion à ce sujet? Il ne semble y avoir aucun autre pays pour lequel les crédits d'impôt sur le revenu des sociétés sont un investissement en capital. Je ne suis pas certain que cela corresponde à ce que font d'autres pays qui séparent le capital des dépenses de fonctionnement...

Jason Jacques: J'aimerais revenir aux commentaires que nous avons fournis au Comité et que nous avons soulignés dans notre rapport sur le budget de 2025 relatif aux enjeux pour les parlementaires. C'est une définition très large. Nous ne connaissons aucun pays avancé qui définit le capital de cette façon, en incluant les crédits d'impôt sur le revenu des sociétés. Le gouvernement du Canada inclut également d'autres mesures qui peuvent être liées aux investissements en capital, notamment les subventions d'exploitation accordées aux entreprises, chose que nous n'observons pas dans d'autres pays.

En lisant le rapport et les commentaires du Fonds monétaire international, on constate que le FMI partage ces préoccupations. C'est pourquoi le Fonds monétaire international, comme nous l'avons souligné en octobre et en novembre, a soulevé le même problème quelques mois plus tard et a suggéré qu'il vaudrait peut-être la peine de s'inspirer de ce que font d'autres pays et d'employer une définition semblable à celle que d'autres utilisent.

● (1540)

Adam Chambers: Merci. C'est très utile.

J'ai été surpris de constater que le gouvernement n'offrait aucune autre combinaison, d'autant plus qu'il a publié un tableau qui présentait d'autres pays aux vues similaires. Cependant, dans ce cas-ci, il ne fournissait aucune comparaison.

En ce qui concerne le rapport sur l'investissement de 1 000 milliards de dollars, je crois comprendre qu'il ne s'agit pas d'un nouveau montant net d'investissement. Est-ce exact?

Diarra Sourang (directrice, Analyse économique, Bureau du directeur parlementaire du budget): C'est exact, oui.

Essentiellement, dans ce rapport, nous avons essayé de comprendre d'où vient le chiffre de 1 000 milliards de dollars. En commençant par l'engagement du gouvernement fédéral à soutenir les industries et les investisseurs à l'aide d'un investissement de 280 milliards de dollars, nous avons constaté que le chiffre était plutôt 285 milliards de dollars. On obtient 280 milliards de dollars en arrondissant. Je vais parler de 285 milliards de dollars, mais il y a un chiffre arrondi. Sur les 285 milliards de dollars, environ 41 milliards de dollars correspondent à de nouvelles mesures présentées dans le budget de 2025, tandis que le reste est lié à des mesures qui étaient en place avant la publication du budget.

Adam Chambers: Lorsque le gouvernement dit que le budget génère, ou générera, 1 000 milliards de dollars en nouveaux investissements... Je comprends de votre part que bon nombre de ces investissements avaient déjà été effectués. Mon interprétation est-elle juste?

Diarra Sourang: Oui.

Adam Chambers: Je remarque également un parallèle intéressant entre la façon dont le gouvernement a communiqué le montant de 1 000 milliards de dollars et un chapitre du budget consacré à la superdéduction qui, selon le gouvernement, entraînera d'énormes investissements au pays. Dans le tableau relatif au coût de la superdéduction, on constate que la quasi-totalité de la superdéduction est déjà en place aujourd'hui. L'unique nouvelle mesure que prévoit le budget est un investissement d'environ 300 millions de dollars par année dans ce que j'appellerais des mesures de relance.

Le gouvernement ne cesse, semble-t-il, de véhiculer des messages selon lesquels il mobilise ces énormes investissements, mais, en réalité, les retombées nettes ne sont pas aussi importantes que ce qui fait les manchettes.

Est-ce juste? Vous n'avez pas à dire si vous êtes d'accord ou non.

Le gouvernement fait ces annonces sensationnelles, mais quand on creuse un peu, on constate que la plupart des mesures annoncées étaient déjà en place.

Diarra Sourang: C'est ce que nous avons constaté après notre analyse. Près de 71 % de ces 1 000 milliards de dollars correspondent à des investissements ou à des mesures de relance, qu'il s'agisse d'investissements du gouvernement ou d'investissements des entreprises, qui étaient déjà en place avant le dépôt du budget.

Adam Chambers: Quelle est la valeur des nouveaux investissements, alors?

Est-ce une question qui mérite d'être posée, ou devrions-nous y revenir plus tard?

Diarra Sourang: C'est une question valable.

Je pense qu'il y a deux chiffres qu'il est important de garder à l'esprit.

Le premier concerne les nouveaux investissements nets énoncés dans le budget de 2025 du gouvernement fédéral. Il s'agit d'une somme de 41,3 milliards de dollars.

Combien d'investissements supplémentaires s'attend-on à générer au total, avec ces nouveaux investissements? Nous estimons ce montant à 126 milliards de dollars.

Le président: Merci beaucoup. Nous avons dépassé le temps imparti.

Monsieur Gasparro, vous avez la parole.

Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.): Merci.

Bonne année à tous et à toutes. C'est un plaisir de vous revoir.

Je suis heureux que vous ayez lancé la conversation avec le Rapport de 2025 du FMI sur les consultations au titre de l'article IV.

J'aimerais en citer un extrait. Je vais paraphraser la première partie, puis je donnerai une citation directe. Ce rapport concernant le Canada brosse un tableau d'une économie qui résiste mieux que prévu aux chocs commerciaux extérieurs grâce à des réponses stratégiques et à des bases solides.

Êtes-vous d'accord avec cette analyse?

Jason Jacques: Il va sans dire que je prends l'analyse du Fonds monétaire international très au sérieux. Elle a été effectuée par de très bons économistes, qui sont bien meilleurs que moi.

Vince Gasparro: Nous ne voulons pas minimiser votre...

Jason Jacques: Non, je prends cela très au sérieux.

J'oserais ajouter — et c'est quelque chose dont nous avons discuté avant cette réunion — que le Fonds monétaire international, dans son rapport de 60 pages, souligne le risque de ralentissement de l'économie canadienne et l'intense climat d'incertitude.

De plus, bien que le Fonds monétaire international, dans ses graphiques, souligne qu'à l'échelle fédérale, le ratio de la dette nette au PIB du Canada est le plus bas des pays du G7, il fait également ressortir que le niveau d'endettement des ménages canadiens est le plus élevé parmi tous les pays du G7. En outre, les ménages canadiens paient la plus grande part des paiements d'intérêts sur cette dette parmi les pays du G7. Les entreprises canadiennes ont le deuxième niveau d'endettement en importance parmi les pays du G7.

Je pense qu'il est important, lorsqu'on s'appuie sur un rapport, de toujours tenir compte du contexte global. C'est un rapport volumineux, qui contient évidemment des nuances.

• (1545)

Vince Gasparro: Je suis d'accord pour dire que nous devons l'examiner dans son ensemble, mais les principaux vents contraires que souligne le FMI proviennent de l'extérieur. Ils sont, plus particulièrement, liés au commerce, sur lequel nous n'avons pas le plein contrôle. Je pense que ce que dit le gouvernement, c'est qu'il se concentre sur les domaines sur lesquels il peut exercer un contrôle à l'échelle nationale.

À ce sujet, diriez-vous qu'avec ce rapport, votre bureau a examiné l'une des plus importantes initiatives prévues par le gouvernement fédéral pour soutenir l'investissement parmi les derniers budgets?

Jason Jacques: Parlez-vous des investissements en capital liés aux 1 000 milliards de dollars?

Vince Gasparro: Oui.

Jason Jacques: Je ne sais pas si ce serait nécessairement le cas, étant donné que 85 % de ces 1 000 milliards de dollars et des investissements en capital ont en fait été annoncés avant le dépôt du budget de 2025.

Il faudrait que j'examine cette question en détail, mais à première vue, 15 % des 1 000 milliards de dollars se rapportent au document qui a été déposé au Parlement le 4 novembre et 85 % se rapportent à tout ce qui l'a précédé.

Mais je ne sais pas. Cela dit, s'il y a une motion du Comité à cet effet, c'est certainement quelque chose que nous pouvons examiner.

Vince Gasparro: J'aimerais beaucoup que vous examiniez cette question.

Quand je me suis penché sur les 285 milliards de dollars, j'ai remarqué qu'il y avait un léger écart entre ce que dit le gouvernement... On parle de 1 000 milliards de dollars ou de 896 milliards de dollars. Cela dit, cet effet multiplicateur est quand même important.

Seriez-vous d'accord pour dire que les investissements en capital, l'accent sur les grands projets, par exemple — et nous pourrions en parler dans un instant —, et ces investissements dans les infrastructures sont essentiels pour la croissance future de notre pays?

Jason Jacques: Oui.

Vince Gasparro: Les projets d'investissement totalisant près de 115 milliards de dollars ont été renvoyés au Bureau des grands projets. Selon vous, quelle sera l'incidence du Bureau des grands projets sur les nouveaux investissements à l'avenir?

Jason Jacques: C'est quelque chose que nous suivons de près.

On sait que la modélisation, en ce qui concerne l'économie et les investissements, se fonde sur des données historiques ou des données probantes provenant d'autres administrations. Or, le gouvernement a apporté des changements structurels à la façon dont les projets seront approuvés. Puisque la structure est en train de changer, il est très difficile de réaliser une modélisation. C'est donc quelque chose que nous suivons avec beaucoup d'intérêt. Nous attendons de voir si le niveau global d'investissement commencera à augmenter par rapport à ce que nous aurions autrement prédit en fonction de ce que nous avons observé dans le passé.

Je dirais que le gouvernement adopte lui-même une approche parcimonieuse à l'égard de ses investissements en capital de 1 000 milliards de dollars. Dans le budget, il souligne que ce chiffre n'inclut pas les retombées potentielles qui découleraient d'une croissance des investissements dans l'ensemble de l'économie en raison des changements structurels.

Vince Gasparro: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Vince Gasparro: Je cède mon temps de parole.

Le président: Avant de passer à Mme Gaudreau, j'aimerais revenir à une question que vous avez posée au sujet de certains chiffres. M. Jacques a dit qu'il pourrait nous transmettre une réponse dans un rapport.

Pouvons-nous convenir que si M. Jacques offre de le faire, nous pouvons lui demander d'aller de l'avant? Cela vous convient-il?

Des députés: Oui.

Le président: C'est parfait, je vous remercie.

Nous allons passer à Mme Gaudreau, pour six minutes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le président, nous commençons l'année 2026 avec un consensus. J'espère que ça va continuer comme ça.

Mesdames et messieurs les témoins, je vous remercie beaucoup d'être présents.

Monsieur le président, j'ai vraiment plusieurs questions à poser au directeur parlementaire du budget.

D'entrée de jeu, je suis heureuse d'entendre que nous allons avoir la stratégie de communication qui s'en vient et le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE. Cependant, pour le moment, la question qu'on se pose tous, y compris les gens sur le terrain, si on veut essayer de démystifier l'investissement de 1 000 milliards de dollars mobilisés est celle-ci: d'où provient l'argent des provinces, des municipalités, du secteur privé?

Avez-vous été capable de ventiler cet investissement pour qu'on puisse savoir dans quels secteurs, entre autres, l'argent ira, afin qu'il y ait une prévisibilité, ou est-ce que c'est flou?

• (1550)

Diarra Sourang: Je pense qu'il est important de comprendre la méthodologie qui a conduit à obtenir ce chiffre de 1 000 milliards de dollars.

Pour l'expliquer simplement, il faut vraiment partir des 285 milliards de dollars.

Selon la distribution qu'on fait de ces fonds, selon les secteurs dans lesquels ils sont investis, des ratios de partage des coûts, comme on les appelle communément, ont été utilisés pour multiplier ces montants de base à ces industries. Le chiffre sera additionné en fonction du secteur, et on obtiendra le chiffre de 1 000 milliards de dollars.

Ce chiffre ne veut pas nécessairement dire que ce sont des investissements garantis. Il est basé sur des programmations historiques, donc sur ce qui s'est fait par le passé, c'est-à-dire des programmes

que le gouvernement a mis en place. On a vu de quelle ampleur les investissements ont augmenté à la suite de la mise en place de ces programmes. Ça ne veut pas nécessairement dire que ce sont des investissements qui auront forcément lieu. Ça ne veut pas nécessairement dire que ces investissements n'auraient pas eu lieu de toute façon, avec ou sans le soutien du gouvernement. Ça ne veut pas dire non plus que nous avons une bonne idée de ce qui est réellement additionnel, dans la mesure où, par exemple, lorsque nous faisons nos prévisions, nous supposons une certaine croissance de ces investissements, que ce soit à l'échelle du gouvernement fédéral, des autres ordres de gouvernement ou du secteur privé.

Nous avons déjà une idée de ce que sont leurs plans d'investissement pour l'avenir. Ce qui est important pour nous, à présent, c'est de déterminer à quel point ces investissements totaux additionnels pourront être reflétés dans nos prévisions. Il faut se demander si c'est assez important pour changer matériellement nos prévisions. C'est vraiment là que réside la difficulté.

Ce que nous pouvons dire, c'est que, même en considérant le montant net, soit 126 milliards de dollars, que nous supposons être des investissements totaux, nous ne pouvons qu'estimer ça comme étant une fourchette maximale de ce que serait l'augmentation des investissements au total.

Marie-Hélène Gaudreau: De mon côté, ça ne m'encourage vraiment pas, surtout que ça fait déjà deux jours. C'est un jugement de ma part, et je sais que vous allez peut-être être mal à l'aise, mais on part déjà avec un discours ministériel sur le budget de 2025. Il y a une impulsion, c'est majeur. On parle tout le temps d'un Canada fort avec 1 000 milliards de dollars d'investissements.

Comment peut-on assurer les gens de la résultante positive? Je pose cette question parce que, même dans votre rapport, vous avez écrit que c'était moins positif. Aidez-moi à mieux comprendre, parce que je trouve que c'est flou, que ce n'est pas clair. Ce n'est absolument pas rassurant. Ces slogans sont trop beaux pour être vrais. Aidez-moi à comprendre ça.

Diarra Sourang: J'insisterais vraiment sur le point que M. Jacques a soulevé tout à l'heure. Il faut comprendre, en effet, que les chiffres que nous annonçons sont basés sur le statu quo, en supposant que la structure de l'économie reste ce qu'elle est. Toutefois, selon l'efficacité des investissements, du degré auquel les entreprises ou les investisseurs adhèrent à ce plan, et s'il y a la possibilité que la structure de l'économie canadienne soit fondamentalement modifiée et qu'on expérimente des gains en productivité, le résultat sur le PIB sera alors beaucoup plus important, parce qu'on aura beaucoup plus mobilisé de capital et qu'on aura une plus grande productivité. Le PIB nominal sera donc plus important.

Cela dépend vraiment de la structure de l'économie et des gains en productivité dans l'avenir.

Marie-Hélène Gaudreau: On essaie donc d'être positif, on essaie de voir le beau côté des choses. Personnellement, ça ne me rassure pas dans le présent contexte géopolitique. C'est peut-être vrai, mais ça ne rassure pas les électeurs. On joue donc avec la confiance des gens. On verra ce que ça va donner.

Parlons maintenant de l'impact économique cumulatif des dépenses fédérales. Dans vos notes, on mentionne que ce n'est pas évalué. Dans le rapport qu'on souhaite avoir, pourrait-on nous transmettre les analyses plus détaillées? C'est ce dont on parlait plus tôt, n'est-ce pas?

• (1555)

Jason Jacques: Oui.

Marie-Hélène Gaudreau: Je n'ai pas démarré mon chronomètre, monsieur le président. Je me suis déshabituée.

[Traduction]

Le président: Il vous reste 35 secondes.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'ai une dernière question, à laquelle je vous demande de répondre par oui ou par non.

Votre analyse tient-elle compte des politiques fiscales provinciales qui sont différentes?

Diarra Sourang: Non.

Marie-Hélène Gaudreau: Parfait. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: D'accord, vous nous fournirez une réponse plus tard.

Nous revenons maintenant à M. Chambers pour une série de questions de cinq minutes.

Adam Chambers: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais reprendre là où je m'étais arrêté. J'aimerais poser une question plus claire, au cas où je n'aurais pas été assez précis tout à l'heure.

Selon votre analyse, si le budget de 2025 n'avait jamais été présenté, quel aurait été le niveau d'investissement?

Diarra Sourang: Selon nos perspectives de septembre regroupant les investissements des entreprises et ceux du gouvernement, le montant des investissements total en 2025 aurait été de 700 milliards de dollars. Nous nous attendions à ce que ce chiffre atteigne environ 900 milliards de dollars d'ici la fin de 2030.

Adam Chambers: Si le gouvernement présente un chiffre très ambitieux ou qui attire l'attention, comme lorsqu'il dit que nos investissements permettront de mobiliser 1 000 milliards de dollars... Dans vos conversations avec le gouvernement pour évaluer cette hypothèse, vous a-t-il parlé d'une approche lui permettant de mesurer ce résultat?

Diarra Sourang: Non, pas encore.

Adam Chambers: Le gouvernement a dit à la population canadienne que ses investissements — ce qu'il appelle des investissements, mais ce sont des dépenses — génèreraient une certaine activité économique. Vous n'avez pas vu de moyen permettant au gouvernement de confirmer cette affirmation, même si cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Est-ce exact?

Jason Jacques: C'est une chose à laquelle nous prêtons une très grande attention. Les banques et les prévisionnistes du secteur privé y sont également très attentifs, en raison de l'importance des investissements en capital et de la formation de capitaux dans l'ensemble de l'économie et des liens avec la productivité et la croissance.

Si, en fait, il y a un point d'inflexion, s'il y a un changement dans la façon dont l'économie est structurée, si ce que l'on a vu dans le passé en matière d'investissement en capital n'est pas ce que l'on verra à l'avenir, tout le monde doit y porter une attention particulière parce qu'il aura certainement une incidence sur les prévisions économiques.

Adam Chambers: Je suppose que la question est plutôt la suivante: quand le gouvernement fait une telle affirmation, ne pensez-vous pas qu'il devrait avoir un système qui lui permet de savoir si l'effet se concrétise ou pas?

Jason Jacques: Il vaudrait mieux poser cette question au gouvernement.

Adam Chambers: En tant que parlementaire, je pense que c'est une question raisonnable à poser. Lorsqu'un gouvernement dit que X va produire Y, il devrait probablement y avoir un moyen de le mesurer. Je pense que c'est une question raisonnable.

Jason Jacques: C'est une question raisonnable.

Nous avons l'un des meilleurs organismes statistiques nationaux au monde, Statistique Canada, qui publie des données mensuelles sur les investissements en capital, ainsi que sur les intentions d'investissement. C'est quelque chose que nous suivons de très près, et je suppose que nos collègues du ministère des Finances font de même.

Adam Chambers: Si le budget n'avait pas été déposé, une grande partie de cette activité aurait quand même eu lieu. Je ne pense pas que quiconque contesterait ce montant ou cette hypothèse.

On parle aussi d'une période de cinq ans. Est-ce exact? On ne parle pas de l'année prochaine; c'est quelque chose qui va se produire au cours des cinq prochaines années.

Savez-vous quand la majeure partie de ces investissements est censée être faite? Je pense que je le vois dans votre rapport. Une grande partie semble être répartie uniformément sur les cinq ans. Est-ce l'hypothèse que vous avez utilisée?

Jason Jacques: C'est exact et cela correspond aux tendances passées — des tendances reflétant la réalité. Il serait très difficile d'injecter un nouvel investissement en capital de 1 000 milliards de dollars dans une économie de trois 3 000 milliards de dollars et de trouver les personnes qui pourraient travailler sur les projets de construction des routes et des ports.

• (1600)

Adam Chambers: Cela m'amène à ma dernière question. J'ai dépassé mon temps de parole la dernière fois, alors je vais essayer de terminer plus tôt cette fois-ci.

Selon vous, quel est le plus grand obstacle à la réalisation de ces investissements? S'agit-il d'une sorte d'obstacle humain? Il y aura un facteur limitant l'atteinte de l'objectif.

Jason Jacques: Pour ce qui est de cette initiative en particulier, nous n'avons pas examiné cet aspect en détail.

De façon plus générale, une chose que nous avons soulignée en ce qui concerne les risques liés aux perspectives économiques est, évidemment, l'incertitude accrue. Dans le cas d'un investissement en capital, ce n'est pas le gouvernement fédéral qui va tout faire. Le gouvernement fédéral travaille main dans la main avec les entreprises, les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et d'autres partenaires.

Dans la mesure où il y a de l'incertitude concernant l'avenir de l'économie canadienne, et dans le cas des entreprises en particulier, c'est une question de la rentabilité potentielle des investissements à long terme — si l'on fait un investissement, on s'attend à obtenir un rendement sur 5, 10, 15 ou 20 ans —, cette incertitude risque de miner la volonté de dépenser des fonds supplémentaires.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Osborne, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

Tom Osborne (Cape Spear, Lib.): Merci.

Kevin Page, un ancien directeur parlementaire du budget, a dit qu'il appuyait « l'accent mis dans le budget sur la croissance économique ». Diriez-vous que c'est une affirmation juste?

Jason Jacques: Je n'ai pas vu l'analyse qui sous-tend ce commentaire, alors je ne suis pas en mesure... Il y a de nombreux experts qui font des commentaires, et je ne suis pas en mesure de suivre toutes leurs analyses. Tant que je n'aurai pas le temps d'examiner ce qui appuie leurs positions, je ne suis certainement pas en mesure de me prononcer à leur sujet. Je vais m'en tenir à ce que j'ai dit plutôt que de prêter attention à ce que les autres ont dit.

Tom Osborne: Kevin Page, qui, à mon avis, était probablement très respecté en tant que directeur parlementaire du budget, a également déclaré: « Nous devons réaffecter certaines dépenses actuelles vers de nouvelles priorités. » Je crois que c'est ce que le budget a accompli avec le Bureau des grands projets, Maisons Canada, et d'autres initiatives. Je n'ai pas assez de quatre ou cinq minutes pour les énumérer toutes.

M. Chambers a demandé combien aurait été investi sans le budget. Avez-vous tenu compte du fait qu'il y a plus d'investissements dans de nouvelles initiatives que ce qui a été identifié — je crois que c'est par vous? Il y avait des investissements dans d'anciennes initiatives qui ne sont plus utiles dans des domaines où elles n'atteignaient pas les objectifs et dans des domaines où l'orientation devait changer en fonction de la réalité géopolitique. Cette affirmation est-elle juste?

Jason Jacques: Je ne crois pas qu'il relève du mandat de notre organisation de commenter la probité politique de la décision du gouvernement de réduire de 60 milliards de dollars le budget de fonctionnement et de mettre à pied 40 000 fonctionnaires au cours des cinq prochaines années.

Je dirais que, en ce qui concerne les 1 000 milliards de dollars mentionné plus tôt, près de 85 % de ce financement fédéral avait été réservé avant l'annonce du budget. De toute évidence, il y a eu une augmentation, d'après nos calculs. La grande majorité était déjà prévue.

Tom Osborne: Vous avez mentionné la taille de la fonction publique, qui a augmenté de 40 % au cours de la dernière décennie. Pensez-vous que c'était soutenable, ou que le gouvernement devait se concentrer sur une taille soutenable de la fonction publique?

Jason Jacques: Contrairement à la définition de la viabilité financière utilisée par le gouvernement précédent, qui la liait directement à une baisse du ratio de la dette au PIB, je ne suis pas au courant d'une définition présentée par le gouvernement du Canada concernant une fonction publique durable et de taille appropriée. Si un tel chiffre existe ou si une telle analyse existe, notre bureau serait évidemment très heureux de le recevoir et de l'examiner.

Tom Osborne: Avez-vous réduit le personnel de votre bureau?

Jason Jacques: Oui. Nous sommes le seul agent du Parlement à mettre en œuvre volontairement une réduction de 5 % sans qu'on nous le demande. Nous avons été exemptés de l'exercice. Une bonne partie de cette réduction de 5 % comprenait une réduction de plus de 50 000 \$ du salaire du directeur parlementaire du budget.

J'espérais que cela donnerait l'exemple à d'autres cadres supérieurs du gouvernement. Je suppose que nous verrons.

● (1605)

Tom Osborne: Compte tenu des changements géopolitiques que l'on observe, il est évident que les choses ne pouvaient pas continuer comme avant. Si on écoute Kevin Page ou d'autres experts — vous avez dit que vous n'avez pas lu leurs commentaires, et c'est de bonne guerre —, ils louangent l'orientation prise par ce budget, compte tenu du monde dans lequel nous vivons. Il faut diversifier le commerce, par exemple, et le gouvernement se concentre évidemment là-dessus. Pensez-vous, en tant que directeur parlementaire du budget, que la nécessité de diversifier nos options est une orientation réaliste?

Le président: Je suis désolé; répondez brièvement si vous le pouvez.

Jason Jacques: En tant qu'analyste financier, je dirais que la diversification est toujours une bonne chose.

Le président: C'était plus bref que je ne m'y attendais.

Allez-y, madame Gaudreau, s'il vous plaît, pour deux minutes et demie.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'aimerais revenir sur la manière dont la mécanique a été faite en ce qui concerne les mesures de rendement. Ce que j'ai compris, c'est qu'on avait utilisé les mécanismes précédents pour nous donner une perspective sur le rendement. Là où ça ne marche pas, c'est qu'on entend le gouvernement dire, même à Davos, que le monde change. Alors, si le monde change, il y aura aussi des changements sur le plan de la pérennité, de la diversité économique et des résultats. Là, on y va avec une présentation où ce n'est pas de la prudence. On nous dit qu'avec 1 000 milliards de dollars, les amis, on va être un Canada fort.

Dans un contexte de changements et de fragilité, j'aimerais savoir si c'est juste un slogan. Peut-on nous assurer que les chiffres mis sur la table vont concrètement créer de la prospérité canadienne?

Diarra Sourang: Je pense que je vais tout d'abord revenir sur une expression que vous avez utilisée. On ne parle pas ici de rendement, mais on parle de l'ensemble de l'activité économique qui aura lieu, et on se sert de ces ratios pour l'estimer. Ce n'est pas du tout du rendement.

J'aborde l'autre point. C'est vrai que ce chiffre de 1 000 milliards est annoncé. Il se peut qu'une certaine confusion ait été créée. Le public a eu la perception — vous aussi, parlementaires — qu'il s'agissait de 1 000 milliards nets. Toutefois, comme nous l'avons dit dans le rapport, 914 milliards de dollars étaient déjà incorporés dans l'économie, d'une façon ou d'une autre. C'est vraiment ce qui est additionnel qui ferait la différence au bout du compte.

Marie-Hélène Gaudreau: C'est quand même un élément qui est très important à souligner, parce que, présentement, les entreprises se demandent comment on va les aider et comment elles vont contribuer. Ça ne marche pas. Plusieurs sont sur le point de vivre des difficultés concrètes.

Ça nous permet donc d'en savoir un peu plus.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, madame Jansen, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): On a dit aux Canadiens que le budget de 2025 créerait mille milliards de dollars d'investissements. Cela a été présenté comme un nouveau plan d'envergure par un nouveau gouvernement libéral.

Lorsque je regarde les détails de votre rapport, il semble y avoir un peu de poudre aux yeux. Selon votre analyse, il n'y a que 41 milliards de dollars d'argent frais dans le budget de 2025, et le reste est une répétition des annonces du gouvernement Trudeau. Cela n'indique pas vraiment une nouvelle orientation. En fait, cela ressemble à une vieille annonce qu'on recycle.

Ai-je bien compris?

• (1610)

Diarra Sourang: Je pense, comme nous l'avons dit dans le rapport, qu'il y a 41,3 milliards de dollars qui sont liés aux nouvelles mesures du budget de 2025, et le reste provient en fait de mesures antérieures.

Tamara Jansen: Votre rapport montre que la majeure partie de ce mille milliards de dollars ne viendra pas d'Ottawa. Il dépend des provinces, des municipalités et des investissements privés anticipés. C'est de l'argent qui n'est pas garanti et, dans bien des cas, qui n'est même pas engagé. Autrement dit, ce chiffre repose en grande partie sur l'intervention d'autres gouvernements et d'investisseurs privés.

Quelle est votre estimation de la part de ce mille milliards qui se matérialisera vraiment?

Diarra Sourang: Nous n'avons pas fait d'estimation pour l'instant, mais comme M. Jacques l'a dit, nous suivons de très près les développements et les communiqués de Statistique Canada pour savoir combien d'investissements supplémentaires se concrétisent. Nous ferons les ajustements en conséquence et pourrons présenter une estimation plus juste à ce moment-là.

Tamara Jansen: Il n'y a aucune estimation que nous pourrions examiner, même pas un chiffre provisoire.

Diarra Sourang: Pas pour l'instant.

Tamara Jansen: Je comprends que, pour le programme de développement industriel, le gouvernement a supposé que, pour chaque dollar investi, il attirerait 8 \$ d'autres sources, mais selon l'expérience passée, votre bureau a constaté que ce serait plutôt 4 \$. Est-ce exact?

Diarra Sourang: C'est exact.

Tamara Jansen: De mon point de vue, il y a un écart assez important entre ce que dit le budget et ce qui pourra être livré de manière réaliste.

Diarra Sourang: La différence entre ce programme et les autres, c'est qu'il intègre un nouveau volet de mesures qui n'ont jamais été appliquées auparavant. Étant donné que nous nous fondons sur des données antérieures, il est possible, comme nous le disons dans notre rapport, que ce que nous appelons le ratio implicite de partage des coûts diffère de celui du passé.

Tamara Jansen: Y a-t-il quelque chose qui vous fait croire que ce sera différent?

Diarra Sourang: C'est simplement le fait qu'il intègre certaines initiatives qui n'existaient pas auparavant, et c'est une incertitude que nous préférons signaler.

Tamara Jansen: Le gouvernement a également annoncé des cibles d'économies internes et de réductions de personnel, y compris des réductions de postes de cadres.

Pouvez-vous nous dire comment cela se passe? Savez-vous ce qui se passe?

Caroline Nicol (conseillère-analyste, Bureau du directeur parlementaire du budget): Nous avons publié ce matin une analyse qui fournit aux parlementaires une mise à jour de l'information que nous avons reçue au sujet de l'examen exhaustif des dépenses. Plus précisément, nous sommes encore en train d'analyser l'information reçue, mais nous n'avons pas obtenu de détails supplémentaires quant aux répercussions spécifiques sur les cadres.

Tamara Jansen: Évidemment, ils ont dit qu'ils avaient l'intention de supprimer des postes de cadres. Je crois avoir entendu un chiffre se situant entre 600 et 1 000. Si c'est vrai, on s'attendrait à ce que des informations soient disponibles.

En vous fondant sur ce que vous avez reçu, pouvez-vous nous montrer les réductions par ministère, les coûts et les indemnités de départ pour ces cadres?

Jason Jacques: Il y a deux éléments de réponse à la question. Je déteste donner une réponse en deux volets, car j'aime être succinct.

La réponse est que, à la suite des demandes d'information que nous avons présentées aux ministères en vertu de notre pouvoir d'accès direct, en vertu du pouvoir législatif, nous n'avons pas ces renseignements. Cela dit, nous avons reçu l'information en notre qualité d'organisme fédéral dans le contexte des plans du gouvernement du Canada visant à réduire le nombre de cadres supérieurs d'environ 12 % dans l'ensemble des ministères. De plus, le Secrétaire du Conseil du Trésor a publié de nouvelles directives concernant les niveaux de responsabilité appropriés pour les cadres supérieurs.

Tamara Jansen: Je pense que je vais manquer de temps.

Le président: Oui, votre temps est écoulé.

Nous allons passer à Mme Rochefort, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Jansen, je vais rebondir un peu sur certaines des questions que vous avez posées.

J'aimerais revenir sur la méthodologie, si vous me le permettez.

Dans votre rapport, vous avez décrit avoir évalué les hypothèses de partage des coûts implicites du gouvernement en utilisant les données historiques sur les programmes et avoir effectué une analyse de sensibilité sur les activités d'investissement totales estimées à 1 000 milliards de dollars présentées dans le budget de 2025. Cela a donné lieu à l'application d'hypothèses moins optimistes quant aux ratios de partage des coûts dans certains types de programme. Nous venons de mentionner le programme de développement industriel et le ratio implicite de partage des coûts de 8 \$.

Ensuite, dans l'une des notes en bas de page, vous avez expliqué que les estimations des investissements de Finances Canada sont fondées sur des résultats générés par des modèles plutôt que sur un ratio présumé de partage des coûts. Il m'a semblé qu'il y avait une différence de méthodologie, et je veux la comprendre.

Quelle est la différence entre les résultats générés par le modèle et les résultats du ratio présumé de partage des coûts?

• (1615)

Diarra Sourang: La note que vous avez mentionnée ne fait référence qu'à un seul programme, et non à tous les domaines. Je dirais que la principale différence, s'il y en a une, c'est que la modélisation repose beaucoup sur les programmes passés. Je dirais qu'il s'agit davantage d'une relation complémentaire que d'une différence, parce que lorsqu'on modélise quelque chose, on se fonde sur des données passées. Selon la nature de ce que l'on essaye de modéliser, s'il faut intégrer un élément qui n'existait pas avant, alors on formule ses propres hypothèses sur le résultat, c'est pourquoi je dirais qu'il s'agit plutôt d'une relation complémentaire.

Pauline Rochefort: C'est exact. Cela explique la grande différence entre vos estimations et celles du gouvernement. On préfère tous avoir des données passées ou des preuves, parce que cela rend les estimations ou les prévisions plus exactes.

Je me demandais comment vous vous sentiez — « sentir » n'est peut-être pas le bon mot — face à certaines des annonces des dernières semaines.

Je pense au protocole d'entente avec l'Alberta, où l'on reconnaît que la tarification du carbone industriel pourrait générer plus de 57 milliards de dollars d'investissements, ce qui permettrait des projets de captage du carbone comme Pathways.

Il y a la stratégie automobile. Hier, la ministre Joly a parlé des nombreuses conversations qu'elle a eues avec ce secteur dans le monde entier alors qu'on élabore la stratégie automobile pour le Canada et pour le secteur des batteries.

Puis, bien sûr, il y a les 70 milliards de dollars d'investissements des Émirats arabes unis.

Il y a également les accords commerciaux. L'an dernier, nous en avons signé trois. J'ai trouvé intéressante la déclaration du ministre à savoir qu'historiquement, nous signions un accord par année. L'an passé, nous en avons signé trois, et d'autres négociations commerciales sont en cours avec de grandes économies, dont l'Inde.

Cette semaine, j'ai lu avec grand plaisir un article au sujet du premier ministre Eby de la Colombie-Britannique, où les projets d'expansion minière abondent. Cela témoigne de la confiance qui règne actuellement au pays et ailleurs dans le monde à l'endroit du Canada.

En écoutant ces diverses annonces, avez-vous l'impression que les résultats du gouvernement générés par un modèle ont une certaine valeur?

Jason Jacques: En un mot, oui. Nous avons beaucoup de respect pour le travail de grande qualité accompli par les fonctionnaires du ministère des Finances.

J'ajouterais que j'ai pris connaissance de travaux techniques publiés par des prévisionnistes externes au sujet de l'annonce de l'investissement de 1 000 milliards de dollars. La population et les prévisionnistes ne semblent pas bien comprendre ce que ce chiffre veut dire. Le Bureau du directeur parlementaire du budget a pour mission de promouvoir la transparence et de veiller à ce que la population comprenne bien ce que veulent dire les chiffres.

Pauline Rochefort: Je vous remercie.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Pauline Rochefort: Je suis satisfaite de la réponse donnée.

Le président: Madame Block, la parole est à vous.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je veux revenir aux 285 milliards de dollars dépensés par le gouvernement, dont il est question dans votre dernier rapport sur les dépenses fédérales. Comme on l'a dit, ces dépenses sont destinées à appuyer un investissement total de 1 000 milliards de dollars.

Je veux parler de la manière dont les dépenses sont calculées selon la définition du gouvernement par opposition à la vôtre. D'après votre bureau, quel chiffre serait le plus exact?

Compte tenu des différentes définitions, est-il plus difficile pour les parlementaires d'évaluer les dépenses du gouvernement, notamment si les fonds sont mal affectés?

Jason Jacques: Votre question comporte plusieurs volets.

En ce qui concerne l'investissement de 1 000 milliards de dollars, à partir des données historiques et des liens historiques que nous avons examinés, nous estimons que le chiffre serait moins élevé que celui présenté par le gouvernement.

Par rapport au capital de 285 milliards de dollars, qu'on utilise la nouvelle définition de capital du gouvernement ou notre propre définition, le chiffre demeure le même. Il s'agit de mesures fédérales et d'aides fédérales de 285 milliards de dollars qui visent à stimuler l'investissement en capital et la formation de capital dans tous les secteurs de l'économie.

Votre troisième point met en évidence l'importance d'utiliser un langage clair, surtout par rapport au capital. Pour revenir aux recommandations du Fonds monétaire international concernant la nouvelle définition élargie de capital adoptée par le gouvernement, la couche de complexité qu'elle ajoute fait en sorte qu'il est beaucoup plus difficile pour tout le monde de bien comprendre ce qui se passe.

• (1620)

Kelly Block: Dans le rapport que vous avez publié aujourd'hui, vous faites le point sur l'examen exhaustif des dépenses du gouvernement. Vous soulignez que les plans de plusieurs organisations n'ont pas encore été finalisés et examinés.

Quelle est l'importance de l'examen des dépenses? Dans quelle mesure cette politique est-elle directement liée à la promesse et au point d'ancrage budgétaire du gouvernement consistant à réduire le ratio du déficit au PIB?

Jason Jacques: Elles sont intrinsèquement liées. C'est pourquoi nous nous sommes penchés sur la question. Par rapport aux exercices précédents, cela revêt une grande importance sur le plan financier. La mesure dans laquelle le gouvernement est incapable de respecter sa promesse ou de réaliser les économies visées aura une incidence directe sur sa capacité d'atteindre ses points d'ancrage budgétaires.

Kelly Block: Comme on l'a déjà souligné ici aujourd'hui, le FMI a publié un rapport la semaine dernière qui recommandait que l'examen soit fait dans la transparence. Seriez-vous prêt à fournir au Comité, disons, des rapports trimestriels?

Monsieur le président, je suppose que je devrais demander si nous, les membres du Comité, pouvons demander au directeur parlementaire du budget de nous fournir des rapports trimestriels sur les progrès réalisés par le gouvernement relativement à ses plans d'épargne.

Le président: Est-ce faisable, pour votre bureau?

Jason Jacques: Oui.

Le président: L'intention est-elle que le rapport nous soit fourni?

Kelly Block: Oui, tous les trimestres.

Le président: Êtes-vous d'accord?

Des députés: Oui.

Le président: Je vous remercie, monsieur Jacques.

Kelly Block: Me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste une minute.

Kelly Block: Dans la partie « Information reçue » de votre rapport, on peut lire que « [p]resque toutes les organisations qui [vous] ont fourni une évaluation des répercussions sur les niveaux de service » ont indiqué que l'impact « serait minimal ou nul ». Je trouve cette constatation intéressante étant donné les discussions que nous avons déjà eues au sujet des compressions dans la fonction publique.

Si l'élimination de ces postes n'a aucune incidence sur les normes de service, pourquoi ont-ils été créés? Si leur disparition subite n'a aucun impact, pourquoi les contribuables doivent-ils en assumer les frais?

Qu'en pensez-vous?

Jason Jacques: Je dirais qu'il n'appartient pas au directeur parlementaire du budget par intérim de se prononcer là-dessus. Je pense que bon nombre de sous-ministres seraient mieux placés que moi pour répondre à votre question.

Kelly Block: Je vous remercie.

Le président: Madame Khalid, la parole est à vous. Vous disposez de cinq minutes.

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Par votre intermédiaire, je souhaite la bienvenue à nos invités.

Monsieur Jacques, je vous remercie pour votre analyse et pour votre travail.

Ma première question porte sur l'une de vos recommandations, à savoir « que le gouvernement mette sur pied un organe d'experts indépendant chargé de déterminer quelles catégories et mesures de dépenses fédérales peuvent être considérées comme des investissements en capital selon une définition élargie allant au-delà de celle qui figure dans les Comptes publics du Canada. »

Vous venez de parler de l'efficacité et de la réduction des coûts au sein de votre bureau. Si cette recommandation est mise en œuvre, combien coûtera-t-elle, et quelle incidence aura-t-elle?

• (1625)

Jason Jacques: Suivant les recommandations et les observations du Fonds monétaire international, il serait utile et logique de confier la responsabilité, d'un côté, de définir le capital, et de l'autre, de le mesurer à des groupes différents. La séparation des responsabilités est une bonne pratique de base. Pour ce qui est de savoir qui devrait faire ce travail, je pense qu'il existe toujours des

possibilités d'améliorer la productivité dans l'ensemble du gouvernement.

C'est ce que nous avons fait au Bureau, sans qu'on nous le demande; en fait, on nous a dit que nous étions exclus de l'exercice de compression. Or, dès le premier jour, j'ai pris l'initiative de demander au directeur financier principal d'établir un plan visant à diminuer nos dépenses de 5 %, sans que personne ne nous le demande; c'était simplement la bonne chose à faire. Le Bureau continue à augmenter son rendement. De fait, l'automne dernier, notre rendement avait augmenté de 15 % par rapport à l'année précédente, même après la réduction des dépenses.

Je suis convaincu qu'il serait possible d'améliorer la productivité et de confier le mandat dont vous parlez à quelqu'un, peut-être même sans avoir à affecter de ressources supplémentaires.

Iqra Khalid: Ce mandat pourrait-il... Par exemple, est-ce qu'une petite partie du budget de votre bureau pourrait être affectée à un organe de la sorte? Comment finance-t-on une mesure comme celle-là? Voilà ma question.

Jason Jacques: Il faudrait d'abord que je sache quelle est la proposition exacte. Je travaille au Bureau du directeur parlementaire du budget depuis qu'il a été mis sur pied il y a 18 ans. Durant cette période, j'ai appris, entre autres, que dès qu'un parlementaire fait une proposition, la première étape est d'examiner les détails du mandat — une description de 300 à 500 mots — afin que tout le monde ait la même compréhension de la proposition. Avant de me prononcer sur le coût de remplir ce mandat, d'apporter un changement administratif au Bureau ou de créer un nouvel organe, je voudrais examiner la proposition de près.

Iqra Khalid: C'est intéressant. Je vous remercie pour votre réponse.

Il a beaucoup été question du rapport entre les investissements et les retombées. Nous avons parlé des recommandations contenues dans votre rapport, ainsi que du budget de 2025.

Le gouvernement ne cherche pas à faire de l'argent. Nous parlons d'imposer des compressions, d'améliorer l'efficacité et de veiller à utiliser l'argent des contribuables de la manière la plus efficace possible.

Le budget comprend un certain nombre de programmes dans lesquels nous essayons d'investir. Ce que je veux savoir, c'est comment vous calculez le rapport entre les investissements et leurs retombées. Par exemple, un des postes budgétaires consiste à investir dans les programmes d'agrément pour les nouveaux professionnels qui immigreront au Canada afin d'améliorer l'efficacité du processus. Comment le Bureau calcule-t-il le rapport entre, d'une part, les dollars investis dans le programme et, d'autre part, les retombées et le taux de rendement de cet investissement?

Jason Jacques: Il y a plusieurs étapes. En général, à la suite du dépôt du budget, le ministère des Finances nous envoie un chiffré détaillé dans lequel toutes les annonces de dépenses sont classées par catégorie. Pour les transferts de fonctionnement — les transferts effectués par le gouvernement fédéral —, nous regardons qui les recevra, puis nous les reportons dans le système économique et dans les comptes nationaux pour comprendre dans quels secteurs de l'économie l'argent ira. C'est la première étape.

Pour les changements structurels — comme l'exemple que vous avez donné, les modifications qui pourraient être apportées au processus d'agrément, ou encore le Bureau des grands projets, qui a été mentionné tout à l'heure —, nous essayons de trouver des exemples de changements semblables qui ont été apportés dans le passé pour déterminer à quels endroits les chiffres de base ne disent pas nécessairement tout. Si l'on envisage un changement structurel au fonctionnement de l'économie, on ne peut pas simplement ajouter un dollar à l'économie et estimer par combien il fera croître le PIB; cela ne dira pas tout puisque l'économie fonctionnera différemment à la suite de cet investissement. C'est la deuxième étape.

La troisième étape, c'est le test de résistance. Nous examinons les chiffres dans leur ensemble — les fonds réellement versés et leur effet réel sur l'économie. Récemment, nous avons beaucoup travaillé sur les changements que le gouvernement a apportés ces dernières années dans le domaine de l'immigration. C'est particulièrement important puisque la démographie et la population en âge de travailler sont des éléments clés de la croissance économique. L'économie repose sur les gens.

• (1630)

Le président: Je dois vous interrompre. Le temps imparti est écoulé.

Nous passons à Mme Gaudreau, pour deux minutes et demie.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Ai-je deux minutes et demie de temps de parole, monsieur le président? D'accord.

Monsieur Jacques, je vais vous laisser l'occasion de vous exprimer. Vous avez jugé que le gouvernement avait donné une définition trop large de ce qu'est une dépense en capital. J'aimerais que les gens qui nous écoutent puissent comprendre ce que vous vouliez dire.

Jason Jacques: Nous avons dit ça à cause de l'approche qu'ont utilisée les autres pays pour ce qui est de la définition de capital. Plus précisément, le gouvernement du Canada a décidé d'identifier un panier de dépenses comme capital. Cependant, il y a une différence lorsqu'on compare les définitions qu'ont déjà utilisées Statistique Canada et d'autres pays. Selon nous, ça pose deux problèmes.

Premièrement, il y a plus de complexité et un peu de confusion, comme nous l'avons vu dans le contexte des 1 000 milliards de dollars.

Deuxièmement, il y a un autre souci et c'est celui du lien qu'on établit avec les dépenses, donc l'appui du gouvernement du Canada et le vrai investissement formé en capital dans notre économie. Compte tenu de certains aspects de la définition du gouvernement du Canada, le lien n'est pas clair et fort. Nous pensons qu'il serait préférable d'utiliser les définitions déjà établies par le gouvernement du Canada et Statistique Canada, soit celles qu'utilisent les autres pays où il y a un lien fort, clair et bien établi.

Marie-Hélène Gaudreau: Dans la vie, le changement ne fait pas le bonheur de tout le monde, mais il est parfois nécessaire. Par contre, quand il y a un changement, il faut savoir quelles sont les nouvelles règles ou quelle est la nouvelle paire de lunettes. Ce que je comprends, et vous me corrigerez... Tout cela était-il plus clair par le passé qu'aujourd'hui?

J'ai utilisé le mot « flou ». Toutes les réponses qu'on a en ce moment, c'est exactement ça. On est dans le flou. C'est un beau *show* de boucane. En même temps, vous avez besoin de travailler. Or, les

données et les informations ne sont pas suffisantes et la compréhension des mécanismes n'est pas claire.

Que fait-on de ça?

Jason Jacques: Le gouvernement du Canada est toujours prêt à recevoir vos recommandations. Officiellement, tous les fonctionnaires sont disposés à accroître la transparence et la clarté des communications.

Marie-Hélène Gaudreau: Je suis désolée. Quand il y a du bruit, cela me déconcentre.

[Traduction]

Le président: Nous passons à M. Patzer, pour cinq minutes.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie le directeur parlementaire du budget et ses adjoints de se joindre à nous aujourd'hui.

L'une des politiques marquantes des 10 années du gouvernement de Justin Trudeau a été la mise en œuvre de la stratégie relative à l'ACS+, qui était aussi motivée en grande partie par les pratiques d'embauche du gouvernement. L'examen exhaustif des dépenses rend compte de réductions importantes d'équivalents temps plein. Le gouvernement suit-il une politique d'ACS+ pour procéder à ces réductions?

Jason Jacques: Nous n'avons pas demandé de détails concernant l'application de l'ACS+ aux réductions. C'est une question qu'il vaudrait mieux poser au ministère des Finances.

Jeremy Patzer: Il n'est indiqué nulle part dans les renseignements que vous avez examinés qu'il l'utilisait.

Jason Jacques: Nous n'avons pas demandé de données à ce sujet.

Je le répète, nous avons vraiment focalisé nos efforts sur les mesures financières et les points d'ancrage budgétaires. Notre objectif était d'évaluer la capacité du gouvernement de respecter le cadre financier qu'il a établi et de déterminer s'il est en voie de réduire ses dépenses de 60 milliards de dollars sur 5 ans, ce qui est directement lié à sa capacité d'atteindre son objectif de réduire le ratio de la dette au PIB.

Jeremy Patzer: Selon moi, si le gouvernement prenait vraiment cet enjeu au sérieux, il aurait fourni ces données quand même, ou elles seraient incluses dans les chiffres et les rapports. J'aurais pensé que ce serait évident.

Bon, je vais passer aux prochaines questions que j'ai pour vous.

Quand nous avons reçu les responsables du Conseil du Trésor, il a été question de la difficulté que vous aviez à obtenir des renseignements de leur part. Ils maintenaient que ces renseignements étaient de nature délicate et qu'il était question de la vie de personnes.

Y a-t-il d'autres ministères qui ne vous fournissent pas les renseignements dont vous avez besoin ou qui prennent plus de temps qu'ils le devraient pour vous les envoyer?

• (1635)

Caroline Nicol: Dans la deuxième série de demandes d'information que nous avons envoyées... La première fois, nous en avons seulement envoyé cinq. Après avoir reçu les résultats, nous avons envoyé des demandes aux 83 organisations qui sont mentionnées dans l'annexe 3 du budget de 2025 et qui sont donc touchées par l'examen exhaustif des dépenses. Les 83 organisations nous ont répondu.

Quelques-unes n'ont pas fourni les données demandées, mais elles ont expliqué que c'était parce qu'elles attendaient toujours que leurs plans soient finalisés et approuvés. Cela dit, la majorité des organisations nous ont fourni les données que nous avions demandées.

D'autres organisations ont omis des données concernant soit les ETP, soit les répercussions sur les niveaux de service. Le document que nous avons publié sur notre site Web ce matin comprend une ventilation et une liste des organisations en question.

Il y a également un petit nombre d'organisations qui ne nous ont pas fourni de nouvelles informations.

De façon générale, le niveau de détail des informations que nous avons reçues de la part des organisations varie considérablement.

Jeremy Patzer: Avez-vous donné aux ministères un délai précis pour vous transmettre les informations?

Caroline Nicol: Oui. Les organisations avaient deux semaines pour nous répondre, et toutes nous ont répondu. C'est vraiment le contenu des réponses qui varie d'un ministère à l'autre.

Jeremy Patzer: Pour les Canadiennes et les Canadiens qui nous écoutent, pouvez-vous expliquer à quel point il est difficile pour vous de faire votre travail quand certains ministères omettent des informations et d'autres vous en envoient seulement une partie; ou encore quand un ministère vous fournit toutes les données demandées, mais un autre vous en transmet juste que quelques-unes et un autre encore ne vous envoie rien du tout?

Dans quelle mesure est-il difficile pour vous d'exercer vos fonctions de directeur parlementaire du budget lorsque vous n'avez pas un accès fiable aux informations des ministères?

Caroline Nicol: C'est certainement difficile lorsque nous avons des problèmes d'accès aux données. Dans notre domaine, il est toujours préférable d'avoir plus de données. Actuellement, nous tâchons d'examiner l'ensemble des données reçues, d'en tirer le meilleur parti possible et de les utiliser à bon escient dans la préparation de nos perspectives financières à venir.

Jason Jacques: J'ajouterais que nous avons reçu plusieurs réponses — plus que plusieurs — qui n'étaient pas confidentielles. L'information nous est fournie. Elle n'est pas publique et ne se trouve pas sur le site Web, mais elle n'est pas de nature confidentielle. Je dirais que tout le monde économiserait beaucoup de temps et d'efforts si le gouvernement adoptait une approche ouverte par défaut. Au lieu d'avoir à...

Le président: Puis-je vous interrompre, monsieur Jacques? Est-ce le même problème que nous avons eu avec la demande pour les cinq premiers, avant Noël, qui a nécessité l'adoption d'une motion?

Jason Jacques: C'est un peu différent. Comme la demande pour les cinq premiers, comme ma collègue l'a mentionné, cela s'appliquerait à trois organismes, soit l'Agence du revenu du Canada, Bibliothèque et Archives Canada et Parcs Canada, qui...

Le président: C'est exact, mais vous cherchez la même information.

Jason Jacques: C'est exactement la même information.

Le président: Je remarque que trois organismes refusent de divulguer quoi que ce soit, et que les autres dossiers suivent leur cours.

Serait-il pertinent d'adopter une motion semblable pour ces trois-là, puis de faire un suivi des progrès dans deux ou trois semaines, ou un mois? La majorité a divulgué l'information, mais trois organismes n'ont rien divulgué, comme les cinq premiers. Est-ce exact?

Jason Jacques: C'est exact.

Le président: Convendrait-il de faire une demande semblable à celle que nous avons faite en décembre pour que ces trois organismes divulguent l'information, puis de faire un suivi dans deux semaines ou un mois, peut-être, pour ceux qui sont en cours? Un mois conviendrait-il pour les dossiers en cours?

• (1640)

Iqra Khalid: Je ne suis pas certaine de bien comprendre ce qui est demandé.

Le président: Eh bien, brièvement — et corrigez-moi si je me trompe, monsieur Jacques —, ce même problème s'est posé en décembre lorsque vous avez demandé des renseignements. Certains ministères ont refusé, mais le Comité a adopté une motion exigeant la production de ces renseignements confidentiels. Le but n'était pas qu'ils nous soient communiqués, mais que vous puissiez de faire votre travail. Le Comité a adopté la motion et vous avez reçu les renseignements.

Depuis, vous avez demandé le reste des renseignements que le président du Conseil du Trésor a promis aux fins de l'examen exhaustif des dépenses, mais trois organismes ont refusé de les transmettre. Je propose donc que le Comité leur demande également de les fournir, en toute confidentialité, au directeur parlementaire du budget aux fins de l'examen exhaustif des dépenses.

Iqra Khalid: Je suis désolée, monsieur le président, mais je ne comprends pas. Lorsque nous disons que les ministères ont « refusé » de fournir les renseignements, qu'est-ce que cela signifie exactement, par votre entremise, monsieur le président?

Le président: Aimerez-vous nous l'expliquer?

Caroline Nicol: Oui. Nous avons classé les 83 réponses que nous avons reçues dans différentes catégories. Les organismes ayant fourni les données dont nous avions besoin pour faire notre travail ont été classés dans la catégorie « divulgation complète ». Ceux qui ont partiellement fourni les renseignements demandés ont été placés dans la catégorie « divulgation partielle ». Il s'agit d'organismes qui n'avaient pas fourni de détails sur les réductions d'ETP, ou omis de transmettre des données relatives aux répercussions sur les niveaux de service.

La troisième catégorie est celle des organismes que vous avez énumérés. Ils n'ont divulgué aucune information outre ce qui était disponible dans le budget de 2025.

Iqra Khalid: Monsieur le président, puis-je poser une question complémentaire? Je crois comprendre que l'ensemble des ministères ont fourni tous les renseignements. Encore une fois, je reviens au mot « refusé », pour ce qui est de fournir l'information.

Le président: Ce n'est pas le cas.

Iqra Khalid: Il y a une grande différence entre refuser de...

Le président: Oh, c'est de la sémantique — « n'ont pas ».

Iqra Khalid: Non, il y a une grande différence.

Je me demande également de quels ministères et de quels renseignements il est question exactement. Je ne suis pas certaine de savoir exactement ce que l'on demande ici, et je ne sais pas ce que...

Le président: Je vais le répéter encore une fois.

Il y a trois organismes: l'ARC, Parcs Canada et Bibliothèque et Archives Canada. Il s'agit des mêmes renseignements que ceux que le directeur parlementaire du budget a demandés aux cinq premiers ministères, en décembre, et qui refusaient de les transmettre.

Le Comité a adopté une motion demandant à ces ministères de remettre ces renseignements au directeur parlementaire du budget. Donc, pas à nous ni pour les rendre publics, mais pour qu'ils puissent faire leur analyse.

Ils ont maintenant écrit aux autres ministères et organismes, et 75 d'entre eux, environ, ont divulgué les renseignements. Certains ont indiqué qu'ils vont le faire, qu'ils y travaillent et que d'autres restent à trouver. Trois n'ont fourni aucun renseignement. Je demande donc que nous adoptions la même approche pour ces trois-là que pour les cinq autres, soit exiger qu'ils transmettent l'information.

Pauline Rochefort: Puis-je intervenir, monsieur le président?

En lisant les notes de bas de page, il m'a semblé que dans l'une d'elles, il était indiqué que quelques ministères n'avaient pas fourni tous les renseignements parce qu'ils n'avaient pas terminé leur plan de mise en œuvre lié aux répercussions sur les effectifs. Il serait peut-être bon de retourner voir...

Le président: Il s'agit de ceux qui, je pense, sont décrits comme étant « en cours ». Je parle en particulier des trois qui n'ont rien divulgué.

Pauline Rochefort: Je crois qu'ils ont divulgué des renseignements, et je crois comprendre que tous l'ont fait, mais il y avait une note de bas de page qu'il pourrait être important de revoir pour savoir ce que l'on y dit exactement.

Le président: Vous pourriez peut-être nous donner des précisions sur les réponses des trois organismes qui n'ont pas divulgué l'information.

Caroline Nicol: Oui, certainement.

Dans la note de bas de page, nous mentionnons et énumérons les organismes pour lesquels la demande d'information est en cours, pour diverses raisons, mais ceux qui ont fourni une réponse et une sorte de...

Le président: Quels organismes n'ont rien divulgué?

Caroline Nicol: L'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada et Bibliothèque et Archives Canada n'ont pas divulgué de renseignements.

Le président: Ils n'ont divulgué aucun renseignement.

Caroline Nicol: Il n'y avait rien de plus que ce qui était accessible au public dans le budget.

Le président: Exactement. Ce sont ceux auxquels nous faisons référence.

Pauline Rochefort: Cependant, ils ont répondu. C'est ce qu'il faut retenir: ils ont répondu.

Le président: Non...

Pauline Rochefort: Oui. Elle a simplement acquiescé de la tête pour indiquer qu'ils ont répondu.

Le président: D'accord, mais simplement pour que ce soit clair, ont-ils répondu en fournissant les renseignements dont le directeur parlementaire du budget a besoin pour effectuer son analyse?

Pauline Rochefort: Ce qu'ils disaient, c'est qu'ils n'avaient pas l'information, donc...

Le président: Pourriez-vous clarifier la situation pour ces trois organismes?

Caroline Nicol: Ils ont envoyé une réponse qui ne contenait aucun renseignement autre que ceux qui étaient déjà accessibles au public.

Le président: Ont-ils dit qu'ils vous reviendraient là-dessus?

● (1645)

Pauline Rochefort: Et ils ont expliqué pourquoi.

Le président: Allez-y, madame Rochefort.

Pauline Rochefort: Je suis désolée, monsieur le président. C'est simplement parce que j'ai lu la note de bas de page et que je voulais m'assurer...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Mon cerveau a des limites tout comme celui des interprètes, qui font un bon travail. J'ai vraiment manqué les deux dernières minutes. J'aimerais comprendre une chose. J'en ai le droit.

Il nous manque des éléments. On veut faire une motion pour que le directeur parlementaire du budget puisse avoir l'information provenant de trois services: l'Agence du revenu du Canada, Bibliothèque et Archives Canada et Parcs Canada.

Est-ce bien ça? D'accord.

Ralentissez, s'il vous plaît. Merci.

[Traduction]

Le président: Posez votre question, s'il vous plaît.

[Français]

Pauline Rochefort: Pardon.

Tout ce que je dis, c'est que, quand j'ai lu le rapport, il y avait une note qui expliquait que les trois services avaient répondu. C'était bien noté. C'est pour ça que je trouve très important de revoir cette note avant de faire des commentaires. C'est pour mieux comprendre la situation. Je ne me souviens pas du contenu de la note, parce que je n'ai pas le rapport devant moi.

[Traduction]

Le président: Très rapidement, dans ce cas, leur réponse était: « Nous ne remettons pas les renseignements que vous avez demandés » ou « Nous ne fournissons pas les renseignements que vous avez demandés ». Les autres ministères l'ont fait, mais pas eux.

Ont-ils justifié leur refus de les fournir?

Jason Jacques: C'est la même explication que celle que nous avons reçue précédemment des cinq ministères, à savoir que c'était une question de confidentialité de renseignements de nature délicate liés aux ressources humaines. Par conséquent, ils ont refusé de nous transmettre les renseignements.

Comme mentionné précédemment, nous ne sommes pas d'accord avec le recours à cet argument comme fondement juridique pour refuser de respecter la Loi sur le Parlement du Canada et le pouvoir de demande directe conféré au Bureau du directeur parlementaire du budget. Je pense, étant donné la réponse des cinq premiers ministères et des autres ministères qui nous ont transmis l'ensemble des renseignements, qu'il s'agit d'une bien piètre excuse à ce moment-ci.

Pauline Rochefort: Mon seul point, c'est que le rapport ne dit rien de la sorte. Donc, il est important pour moi, s'ils ont fourni une réponse, que nous sachions ce qu'il en est avant...

Le président: On vient de vous la donner.

Pauline Rochefort: Eh bien, je sais, mais ce n'est pas ce qui est indiqué dans le rapport écrit. C'est différent, si je me souviens bien.

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il est important de voir ce que dit cette note, juste pour comprendre.

Iqra Khalid: Oui, je suis d'accord.

Le président: Très bien. J'ai l'impression que le parti ministériel ne nous laissera pas avancer comme nous l'avons fait dans le passé, alors je vais en rester là. C'est peut-être une chose que quelqu'un peut soulever...

Iqra Khalid: Je suis désolée, monsieur le président...

Le président: Laissez-moi terminer, s'il vous plaît.

Quelqu'un pourrait peut-être présenter un avis de motion visant la divulgation des renseignements, peut-être par écrit, comme nous l'avons fait en décembre.

Je suis désolé d'interrompre nos travaux.

Allez-y, brièvement, s'il vous plaît. Ensuite, nous retournerons à nos séries de questions.

Iqra Khalid: Je suis désolée, monsieur le président. Je ne veux pas vous contredire. Cependant, nous ne disons pas que nous ne pouvons pas avoir accès à cela. Nous ne disons pas que nous ne pouvons pas demander ces informations. J'essaie simplement d'avoir des précisions sur ce que nous recherchons.

Je comprends...

Le président: Nous en avons parlé à maintes reprises...

Iqra Khalid: ... tout à fait...

Le président: J'ai donné des explications. M. Jacques a apporté des précisions. Mme Nicol a apporté des précisions...

Iqra Khalid: Monsieur le président, vous n'aimez pas que je parle en même temps que vous. J'aimerais que vous fassiez preuve de la même courtoisie à mon égard.

Le président: Nous avons réglé la question. Il n'y a pas de consentement; par conséquent, la question est réglée. Nous allons reprendre où nous en étions.

Jeremy Patzer: Me reste-t-il du temps, ou passons-nous au prochain intervenant?

Le président: Nous poursuivons pour cinq minutes avec M. Gasparro.

Vince Gasparro: Merci.

Pour revenir à la force de l'économie canadienne sur le plan macroéconomique, j'ai parlé lors de mon intervention précédente du Rapport de 2025 sur les consultations au titre de l'article IV concernant le Canada, dans lequel on lit que notre économie résiste mieux que prévu aux chocs commerciaux extérieurs grâce à des réponses stratégiques et à des bases solides.

En outre, Reuters a publié le 1^{er} janvier un article dont le principal point à retenir est le suivant: « L'augmentation de près de 29 % enregistrée par le TSX cette année représente également son rendement annuel le plus élevé depuis 2009 [...], surpassant l'indice S&P 500 aux États-Unis. »

Encore une fois, dans Reuters du 27 janvier, on lit que le « marché initial de l'offre publique au Canada, resté inactif, pourrait être relancé en 2026, ce qui indiquerait un regain de confiance dans l'économie canadienne et [une validation] du programme du gouvernement favorable aux entreprises ».

Comme vous le savez bien, nos caisses de retraite et les REER, les REEE et les CELI des Canadiens sont, évidemment, directement liés à la vigueur de nos marchés des capitaux. Dans l'article de Reuters, on avance que le marché initial de l'offre publique au Canada pourrait connaître un regain en 2026. Peter Miller, responsable des marchés de capitaux propres à la BMO, a déclaré que le marché des premiers appels public à l'épargne « est le plus solide que j'ai vu depuis 2021 ».

Quelle incidence un marché de l'émission publique solide peut-il avoir sur l'investissement intérieur et l'investissement étranger direct?

• (1650)

Jason Jacques: Dans la mesure où il est plus solide qu'on aurait pu le prévoir et qu'il y a des mouvements de capitaux supplémentaires vers les entreprises canadiennes, cela entraîne évidemment des investissements supplémentaires dans l'économie canadienne, ce qui favorise une formation de capital accrue, une hausse de l'embauche et une amélioration globale de la productivité et de la croissance.

Vince Gasparro: Et, en fin de compte, une baisse ou une amélioration du ratio de la dette au PIB, etc. Très bien. Je vous remercie.

Grâce au projet de loi C-5, notre gouvernement a éliminé l'ensemble des obstacles fédéraux au commerce interprovincial. Quelle serait l'incidence de l'élimination complète de toutes les entraves au commerce interprovincial sur l'investissement canadien?

Jason Jacques: J'ai connaissance de l'éventail de données publiées par d'autres universitaires réputés. On parle de quelques points de pourcentage du PIB, ce qui est considérable. Il s'agit d'une augmentation substantielle de la taille globale de l'économie canadienne et d'une amélioration du niveau de vie de tous les Canadiens, si cela se concrétisait.

Vince Gasparro: Je vous remercie de tout cela.

Si j'ai posé ces questions dans cet ordre, c'est que les hypothèses que vous formulez dans votre analyse ont évidemment une incidence considérable sur le résultat, étant donné que ce qui entre a nécessairement une incidence sur ce qui sort.

Avez-vous testé des scénarios et fait des simulations de crise pour divers facteurs pour vous éclairer dans certaines de vos décisions? Avez-vous adopté un point de vue plus conservateur?

Je dis « conservateur » avec la minuscule, on s'entend. J'ai fait cela pour vous, monsieur le président.

Le président: [*Inaudible*]

Vince Gasparro: Je le sais.

Peut-être que des intrants plus libéraux donneraient des scénarios différents lorsqu'ils viendraient...

Un député: Avec un « l » minuscule.

Vince Gasparro: Exactement, avec un « l » minuscule. Quoi qu'il en soit, vous savez où je veux en venir avec ma question.

Jason Jacques: La réponse courte est oui. Nos perspectives économiques et financières font toujours l'objet de scénarios et de simulations de crise.

Si notre bureau versait des primes au rendement, nos responsables des prévisions macroéconomiques recevraient une prime considérable cette année, car de façon générale, les chiffres que nous avons publiés en septembre se sont concrétisés. Les prévisions macroéconomiques publiées par Fonds monétaire international le 21 janvier correspondent généralement à ce que nous avons prévu auparavant.

Quant au point que vous soulevez, je dirai qu'il est très difficile de prévoir les réformes structurelles. Il y a énormément d'incertitude. Ce qui s'est passé au sein d'une administration ne se produira pas nécessairement ailleurs, surtout dans un pays comme le Canada, où il y a le gouvernement fédéral et 10 provinces.

Cela dit, ce n'est pas inutile pour autant. Cela ne veut certainement pas dire que ce n'est pas réel. C'est quelque chose que nous suivons de très près. Comme tout le monde, j'aimerais que les données de Statistique Canada révèlent des investissements et des retombées plus élevés. Dès que cela arrivera, nous serons parmi les premiers à commencer à intégrer ces données dans notre analyse des scénarios sur nos perspectives économiques et financières.

Dans le budget de 2025, le gouvernement du Canada a également adopté une approche parcimonieuse. Il y a eu des annonces supplémentaires liées à l'augmentation attendue des dépenses d'investissement, mais il était très clair que ce n'était pas inclus dans ses prévisions. Cela ne veut pas dire que cela ne se produira pas. C'est simplement une approche prudente en matière de budgétisation.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Jansen, vous avez la parole.

Tamara Jansen: Je vais partager mon temps de parole avec ma collègue. Nous discutons, et nous étions toutes deux choquées — comme d'autres, probablement — d'entendre que vous n'aviez aucune information sur les compressions touchant les cadres supérieurs. C'est un enjeu si crucial. On se demandait s'il serait possible de présenter une motion pour convoquer le Secrétaire du Conseil du Trésor pour obtenir plus de réponses, pour que des représentants du SCT comparaissent au Comité afin de nous aider à comprendre en quoi consiste le plan.

• (1655)

Le président: Donc, pour le Conseil du Trésor, parlez-vous du président, du sous-ministre ou des deux?

Tamara Jansen: Nous avons besoin de réponses. Qui va nous donner les réponses?

Le président: Est-il convenu d'inviter le sous-ministre et le président à comparaître pour une heure?

Des députés: D'accord.

Le président: Nous ferons un suivi à ce sujet.

Tamara Jansen: D'accord, merci.

Je vous cède la parole.

Kelly Block: Merci.

Monsieur Jacques, au chapitre 5 du budget de 2025, le gouvernement présente une autre initiative visant à réaliser des économies à l'avenir. Elle s'appelle « Optimiser la productivité au gouvernement ». Le gouvernement prétend que l'initiative permettra de réaliser « des économies supplémentaires de 7,75 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2027-2028, et de 3,25 milliards de dollars par année par la suite. »

On lit dans votre rapport sur l'examen exhaustif des dépenses que les ministères ont indiqué que les répercussions sur les niveaux de service seraient limitées, voire nulles, comme je l'ai déjà mentionné. Dans le cadre de cette initiative, pourrait-on croire que le niveau de service sera touché?

Jason Jacques: Nous n'avons pas posé la question aux ministères par rapport à cette initiative. À un moment donné, nous devrons le faire pour déterminer si les estimations des économies présentées dans le budget sont raisonnables. Je répète qu'elles sont liées à la capacité du gouvernement de gérer le cadre financier et de respecter ses cibles budgétaires.

Nous n'en sommes pas encore là. Nous sommes encore en train de traiter les très nombreuses demandes que nous avons envoyées et la quantité importante de renseignements que nous recevons.

Kelly Block: Serait-il juste de dire que l'initiative pourrait entraîner une réduction du nombre d'équivalents temps plein plus élevée que ce qu'a annoncé le gouvernement?

Jason Jacques: Je ne pourrais que me lancer en conjectures pour le moment, et je ne suis pas le directeur parlementaire de la conjec-ture par intérim.

Des voix: Ha, ha!

Kelly Block: Très bien.

Jason Jacques: Je m'en remets aux experts.

Kelly Block: Oui, c'est leur spécialité.

Après avoir examiné le rapport d'aujourd'hui sur les réductions prévues, et à la lumière de la conversation que nous venons d'avoir sur la possibilité de demander aux ministères de fournir au Bureau du directeur parlementaire du budget les renseignements dont il a besoin pour faire son travail, je me demande ceci, monsieur le président. Puisque les députés doivent examiner minutieusement les plans du gouvernement pour réaliser des économies ainsi que les annonces qu'il fait sur ces économies, pourrions-nous demander au directeur parlementaire du budget de publier dans un rapport pour le Comité tous les renseignements jugés non confidentiels? Cela nous aiderait à scruter les plans visant à réaliser des économies.

Le président: [*Difficultés techniques*] Je suppose que l'information peut faire l'objet d'une demande d'accès à l'information si elle n'est pas confidentielle.

Pourriez-vous simplement colliger ces renseignements et gagner du temps en évitant une demande d'accès à l'information?

Jason Jacques: Nous travaillons pour vous, alors si le Comité veut adopter une motion...

Le président: Manifestement, ces renseignements ont été jugés non confidentiels.

Jason Jacques: Par les ministères?

Kelly Block: Oui. Ils ne sont pas confidentiels.

Le président: Ce sont les ministères, et non pas vous, qui déterminent si les renseignements sont confidentiels.

Jason Jacques: C'est exact. Dans la mesure où les ministères ont déterminé qu'ils n'étaient pas confidentiels — si nous les conservons, c'est pour faire notre travail pour les parlementaires —, nous pourrions certainement fournir ces renseignements au Comité s'il adopte une motion.

Le président: Cela vous convient-il? Nous recevrons les renseignements que les ministères, et non pas nous ou d'autres, ont jugés non confidentiels.

Merci.

Kelly Block: D'accord.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste une minute et 10 secondes.

Kelly Block: Monsieur Patzer, vous avez manqué de temps en raison du débat que nous avons eu. Voudriez-vous poser une ou deux questions de suivi?

Jeremy Patzer: Oui. J'ai effectivement une autre question que j'espérais poser plus tôt.

Dans votre rapport, je crois que vous n'avez pas eu l'occasion d'aborder en profondeur la question des investissements pouvant en « supplanter » d'autres. Le gouvernement essaie manifestement d'investir. Il affirme qu'il va catalyser ce billion de dollars. Si le gouvernement fédéral dépense trop d'argent, y a-t-il un risque d'évincer les investissements des entreprises ou de les dissuader d'investir leur propre argent si elles attendent simplement que le gouvernement leur donne les fonds pour le faire?

• (1700)

Diarra Sourang: C'est une possibilité, en effet.

Jeremy Patzer: Avez-vous déjà constaté de tels problèmes, peut-être pas tant dans le cadre de cette étude, mais dans d'autres études que vous avez menées? Avez-vous déjà constaté ce problème? Détectez-vous des signes laissant présager que c'est un problème?

Diarra Sourang: Je pense que c'est un thème récurrent. Habituellement, lorsque le gouvernement fédéral investit, on détermine ce qui semble être le niveau optimal d'investissement pour garantir que tous les investissements portent leurs fruits. C'est simplement ce que la recherche démontre, mais il n'y a rien de nouveau dans le cas qui nous occupe.

Le président: Merci.

Monsieur Osborne, c'est votre tour.

Tom Osborne: Merci.

J'aimerais revenir un instant sur les hypothèses relatives au partage des coûts. Mon collègue, M. Gasparro, a abordé un sujet dont je voulais parler, à savoir l'élimination des obstacles au commerce

interprovincial, la mobilité de la main-d'œuvre, la capacité de faire des affaires, notamment. Je pense que ces facteurs changent fondamentalement les calculs traditionnels du partage des coûts, parce que la concurrence est accrue. Par exemple, des entreprises de ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, n'auraient pas pu soumissionner au Québec ou en Ontario avant ce virage. Cela changera la donne. La situation géopolitique n'est plus la même, ce qui peut aussi faire bouger les choses. L'augmentation importante du budget de la Défense nationale et du programme d'infrastructure de la Défense nationale devrait entraîner des transformations.

Vous avez mentionné tout à l'heure deux ou trois autres points que j'aimerais soulever. Vous avez parlé de l'« approche prudente » du ministère des Finances en matière de budgétisation. Je suis d'accord avec vous.

À ceux qui n'ont rien d'autre à faire dans leur vie que de regarder cette réunion en direct, je dirai que j'ai été ministre des Finances à Terre-Neuve-et-Labrador pendant un certain nombre d'années. Les politiciens établissent les politiques. Nous n'effectuons pas les analyses figurant dans le budget. Les hypothèses que l'on retrouve dans le budget sont l'œuvre des fonctionnaires.

Vous avez mentionné faire grandement confiance aux fonctionnaires et aux représentants du ministère des Finances. Je vous paraphrase, mais vous avez dit que les hypothèses sont difficiles à mesurer, puisqu'on doit s'appuyer sur la machine qui fait tourner l'économie. En ce qui concerne la différence entre vos hypothèses sur le partage des coûts et celles qui ont été formulées par les représentants du ministère des Finances, comment pouvez-vous être si certain des vôtres, étant donné les changements comme l'élimination des obstacles au commerce interprovincial? Est-il juste de dire que nous ne devrions plus nécessairement recourir aux indicateurs traditionnels pour mesurer le partage des coûts? Il y a une différence marquée entre ce que vous calculez et ce que les fonctionnaires calculent, et je pense qu'il faut le souligner.

Jason Jacques: Bien sûr. Effectivement, et je dirais aussi que nous nous servons des données antérieures pour prédire l'avenir, non pas parce que le passé est garant de l'avenir, mais parce que c'est le moyen le plus justifiable et impartial de procéder. C'est mieux que d'exercer notre propre jugement professionnel sans données antérieures.

Permettez-moi d'être l'un des premiers à dire que, encore une fois, je serai, comme de nombreux Canadiens, très heureux et reconnaissant si nous voyons un tournant dans l'investissement dans l'économie canadienne, si les travailleurs canadiens sont mieux outillés avec plus d'équipement, si la productivité augmente à son tour, et si la productivité dans l'ensemble de l'économie canadienne connaît une augmentation soutenue.

Tom Osborne: Je vous remercie de cette réponse.

Au sujet de la différence entre les hypothèses de votre bureau — avec tout le respect que je dois à votre personnel également — et celles des représentants du ministère, je pense qu'il serait injuste de dire qu'un groupe a tout à fait raison et que l'autre fait complètement fausse route. Je m'attends à voir des changements en fonction de l'un ou l'autre des ensembles de données.

À titre d'exemple, je sais que Statistique Canada — une organisation pour laquelle j'ai également beaucoup de respect — a prêté que la population de Terre-Neuve-et-Labrador diminuerait chaque année pendant 25 ans. Eh bien, au cours des quatre dernières années, la population a augmenté. La situation peut changer en fonction du contexte d'une époque, qui peut être marquée par l'élimination des obstacles au commerce interprovincial, par exemple.

J'imagine que si on s'appuie sur le passé pour effectuer une analyse... La situation peut avoir changé, n'est-ce pas?

• (1705)

Jason Jacques: Tout à fait.

Comme je l'ai déjà mentionné, il est très difficile de modéliser des changements structurels. Bien entendu, l'économie évolue au fil du temps. Lorsque le changement n'est pas graduel, mais soudain... Si on prend l'exemple récent de la pandémie, les modèles de prévision s'appuyaient sur des données historiques. Pour les scénarios publiés en 2020 et en 2021, les données historiques n'étaient pas tout à fait aussi représentatives que normalement, ce qui exigeait plus de jugement de notre part.

Je reviens toujours à un commentaire du gouverneur de la Banque du Canada. Je le paraphrase; je ne le cite pas. Il a dit que les experts qui font des prévisions devraient faire preuve de beaucoup d'humilité. Je garde ce conseil à l'esprit au bureau.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais donner la parole à M. Gill pour une question, puis nous discuterons d'une motion portant sur nos travaux ou notre calendrier.

Allez-y, monsieur Gill.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Par votre entremise, monsieur le président, je dirai que le rapport du DPB souligne la faiblesse persistante des investissements du secteur privé et le manque de croissance de la productivité.

Ma région, Windsor-Essex, est l'une des régions les plus manufacturières et les plus exposées au commerce au Canada. Que révèle votre analyse sur les perspectives économiques à long terme des communautés comme la mienne si ces tendances perdurent? Quels leviers stratégiques fédéraux pourraient le plus nous faire dévier de ces tendances au niveau local?

Jason Jacques: Notre modélisation économique ne nous permet malheureusement pas d'étudier les communautés comme la vôtre avec ce degré de précision. Cela dit, en ce moment, l'économie canadienne traverse manifestement beaucoup de transformations, qui touchent à la fois les particuliers et les entreprises.

La situation dont vous êtes témoin à Windsor-Essex pourrait être en quelque sorte un microcosme de ce qui se passe partout au pays en ce moment: les emplois que les travailleurs occupaient auparavant pourraient changer et se déplacer à l'avenir. Je dirais que l'approche simple pour réagir à la situation — et qui correspond aux recommandations stratégiques soulignées par le Fonds monétaire international — consiste en ce qu'un gouvernement soit en place pour offrir son aide pendant cette transition.

Pour les particuliers, le gouvernement propose des mesures de soutien supplémentaires grâce au programme d'assurance-emploi et à la formation pour aider les travailleurs à trouver un autre emploi qui pourrait ne pas être dans leur domaine.

Dans le cas des entreprises, en raison de l'incertitude, le gouvernement fournit des liquidités supplémentaires — un soutien financier — ainsi que d'autres mesures de soutien. Pour réaliser l'objectif du gouvernement de diversifier davantage le commerce — présenté dans le budget de 2025 —, les exportations canadiennes doubleront, sans compter les États-Unis. Cela aidera les entreprises qui produisent des biens canadiens de très grande qualité à repérer de nouveaux marchés, à recevoir du financement à l'exportation et à obtenir le soutien dont elles ont besoin pour fournir leurs produits.

Harb Gill: Il n'y a pas de réponse facile.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Jacques, et merci à votre équipe.

Nous allons vous libérer, mais je vous remercie sincèrement de votre temps, comme toujours — d'autant plus que nous vous avons invités à la dernière minute. Nous vous sommes reconnaissants de tout votre travail. Nous allons maintenant régler quelques questions relatives aux travaux du Comité. Plutôt que de vous ennuyer avec ces discussions, je vais vous remercier et vous donner congé.

Chers collègues, il faut seulement régler deux ou trois questions. Même si la proposition vient d'être présentée sous forme de motion, j'ai l'impression que tout le monde est prêt à l'adopter. Même si le préavis de 48 heures n'a pas été respecté, j'ai l'impression que nous approuvons tous la proposition de M. Osborne...

Kelly Block: Demanderons-nous le consentement unanime?

Le président: Oui, nous allons demander le consentement unanime pour l'adopter.

Essentiellement, le ministère des Travaux publics a proposé de son propre chef de comparaître devant nous le 12 février. Nous allons donc essayer de recevoir Postes Canada en même temps, et nous laisserons...

• (1710)

Tom Osborne: Monsieur le président?

Le président: Je vous écoute.

Tom Osborne: J'aimerais simplement lire la motion. Je sais que ma mère est à l'écoute, et d'autres personnes veulent peut-être vraiment entendre le libellé. Je serais vraiment ravi de pouvoir lire la motion.

Le président: Vous pouvez la lire et demander le consentement unanime pour que nous la mettions aux voix aujourd'hui. Autrement, vous pouvez lire la motion, mais nous ne pourrions en traiter comme il se doit qu'à notre retour dans quelques semaines.

Nous écoutons la motion, pour la mère de M. Osborne.

Tom Osborne: Merci. Elle sera très fière de moi et elle vous sera reconnaissante. Je propose:

Que le Comité étudie la teneur du projet de loi C-15, plus précisément les articles 195 à 199 (section 2), 203 à 209 (section 5), 210 à 216 (section 6), 217 à 222 (section 7) et 592 (section 40) et que le Comité;

(1) invite le président du Conseil du Trésor pendant une heure, suivie d'une heure avec le Bureau de la réduction du fardeau administratif, suivie d'une heure avec des représentants de l'Alliance de la fonction publique du Canada; (2) invite le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, pendant une heure, suivi d'une heure avec Doug Ettinger, président-directeur général de Postes Canada; et (3) consacre une réunion supplémentaire aux implications en matière d'éthique, de responsabilité et de transparence de la section 5 de la partie 5 du projet de loi (modifications à la Loi sur la réduction de la paperasse); et que le comité transmette toute recommandation ou proposition d'amendement au Comité des finances d'ici le vendredi 27 février 2026.

Le président: Très rapidement, mentionnons que les représentants de SPAC ont dit de leur propre chef qu'ils aimeraient comparaître devant nous le 12, alors nous allons essayer de faire comparaître M. Ettinger le même jour. Pour les autres réunions, nous vous demandons de laisser le soin à notre greffier et à nos analystes de fixer les dates, si personne n'y voit d'inconvénient. Nous allons adopter la motion à l'unanimité si cela nous convient.

(La motion est adoptée.)

Le président: Parfait.

Tout le monde a reçu une copie du budget. C'est pour la dernière réunion que nous avons eue avec Postes Canada, parce que nous avons dépassé notre budget pour les trois réunions. Pouvons-nous l'adopter?

Des députés: D'accord.

Le président: Merci beaucoup.

Évidemment, nous n'aurons pas de réunion jeudi. Le 10 février, nous recevrons le secrétaire d'État Fuhret M. Guzman, de l'Agence de l'investissement pour la défense, dont la comparution a été reportée.

Nous avons repoussé la comparution de la commissaire à l'information, qui devait avoir lieu en décembre. Elle devait venir nous voir, mais nous avons repoussé sa comparution, je crois, pour libérer du temps pour Postes Canada. Je propose que nous l'invitions le 3 ou le 5 février, en fonction de sa disponibilité et de nos autres réunions.

J'avais prévu de tenir une réunion du Sous-comité le 3 ou le 5, selon la disponibilité de la commissaire à l'information, mais la motion que nous venons d'adopter et qui prévoit toutes ces réunions nous tiendra occupés jusqu'à notre semaine de relâche débutant par le jour de la Famille. Je propose que nous laissions tomber le Sous-comité et que nous établissions le calendrier conformément à la

motion de M. Osborne: recevons M. Guzman, qui est déjà à l'horaire, ainsi que la commissaire à l'information. Puis, ce sera la pause de février.

Je pense que c'est tout, n'est-ce pas?

Madame Rochefort, vous avez la parole.

Pauline Rochefort: Mon commentaire est sur un autre sujet, mais il y a un lien ténu. Je voulais simplement vous remercier tous deux, monsieur le président et madame la vice-présidente, d'avoir modifié l'horaire. Je veux dire aux fins du procès-verbal que, personnellement, je préfère de loin le mardi après-midi et le jeudi matin. Je vous remercie du changement.

Le président: J'aimerais que nous y soyons pour quelque chose, mais hélas, non.

J'ai une dernière chose à dire. Lorsque nous aurons terminé, notre greffier pourra vous faire prendre connaissance des derniers documents non caviardés. Si vous avez vu l'avis publié par le comité de l'Industrie... Nous avons de nouveaux documents. Vous pourrez aller voir notre greffier. Les documents que vous avez reçus ici sont caviardés. Ils sont considérés comme publics. Ceux que vous allez recevoir ne sont pas caviardés, ils sont confidentiels et ils sont destinés aux députés seulement; personne d'autre ne peut les voir, y compris les employés et le personnel du bureau de votre whip. Veuillez aller voir notre merveilleux greffier.

Ensuite, s'il n'y a rien d'autre, les analystes ou M. Girard nous enverront les dates au fur et à mesure qu'elles seront confirmées. Il y avait aussi l'autre motion concernant le Conseil du Trésor. Nous allons trouver une solution. Je vais m'en remettre à notre greffier et à nos analystes.

Nous nous reverrons tous dans une semaine.

Merci beaucoup. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>